

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

131X20

REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE DU REPOS – 23 MAI 2020

Par arrêté du Maire AG05x02, en raison de la crise sanitaire Covid-19, les activités à caractère culturel, sportif et de loisirs ayant lieu dans des bâtiments municipaux sont suspendues depuis le 16 mars 2020.

Ainsi, certaines manifestations ont été annulées.

Il est proposé au Conseil Municipal le remboursement intégral de la somme versée par Monsieur Lopez, soit 160€, suite à l'annulation de sa manifestation.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de rembourser la somme de 160€ à Monsieur Lopez

- SE PRONONCE comme suit:

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI